

# Avis et communications

## AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

### MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

#### **Avis de vacance d'emplois de direction dans les établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière**

NOR : SASN1009691V

Emplois de directeurs ou directrices adjoint(e)s dans les établissements publics de santé dont la situation est jugée particulièrement difficile et dont les personnels de direction nommés dans les dits établissements peuvent percevoir la prime spécifique de sujétion (article 5 du décret n° 2005-932 du 2 août 2005 modifié, relatif au régime indemnitaire des personnels de direction), proposés aux directeurs ou directrices d'hôpital de classe normale ou hors classe :

- centre hospitalier de Quimperlé (Finistère), un emploi « chargé(e) des ressources humaines » ;
- centre hospitalier intercommunal de la Haute-Saône à Vesoul (Haute-Saône), deux emplois :
  - 1 « chargé(e) des ressources humaines et de la formation professionnelle » ;
  - 2 « chargé(e) du service financier et du système d'information » ;
- centre hospitalier du Havre (Seine-Maritime), un emploi « chargé(e) des finances et du contrôle de gestion ».

Autres emplois de directeurs ou directrices adjoint(e)s dans les établissements publics de santé, proposés aux directeurs ou directrices d'hôpital de classe normale ou hors classe :

- centre hospitalier public d'Hauteville (Ain), un emploi « chargé(e) de la logistique économique et technique » ;
- établissement public de santé mentale départemental de l'Aisne à Prémontré (Aisne), un emploi « chargé(e) de la coordination des projets, de la clientèle, de la qualité et de la gestion des risques » ;
- centre hospitalier régional de Nice (Alpes-Maritimes), trois emplois :
  - 1 « chargé(e) des affaires médicales, de la recherche et de l'innovation » ;
  - 2 « directeur(trice) adjoint(e) à la direction des services économiques » ;
  - 3 « directeur(trice) adjoint(e) à la direction des finances » ;
- groupe hospitalier Sud Ardennes à Rethel et Vouziers (Ardennes), un emploi « chargé(e) des ressources humaines et des finances » ;
- centre hospitalier de La Ciotat (Bouches-du-Rhône), un emploi « chargé(e) des ressources humaines » ;
- assistance publique - hôpitaux de Marseille (Bouches-du-Rhône), un emploi « chargé(e) des affaires médicales » ;
- centres hospitaliers de Bayeux et Aunay-sur-Odon (Calvados), un emploi « chargé(e) des ressources humaines » ;
- centre hospitalier spécialisé de Caen (Calvados), un emploi « chargé(e) de l'activité et des finances » ;
- centre hospitalier d'Angoulême (Charente), un emploi « chargé(e) des ressources humaines » ;
- centre hospitalier de Confolens (Charente), un emploi « chargé(e) des services économiques, logistiques et du système d'information » ;
- centre hospitalier de Saint-Amand-Montrond (Cher), un emploi « chargé(e) des affaires financières, du contrôle de gestion et du système d'information » ;
- centre hospitalier régional de Brest (Finistère), un emploi « directeur(trice) adjoint(e) au sein du pôle établissements et proximité, chargé(e) du fonctionnement des sites hospitaliers » ;
- centre hospitalier régional de Montpellier (Hérault), un emploi « directeur(trice) adjoint(e) à la direction des finances et du contrôle de gestion » ;
- centre hospitalier de Fougères (Ille-et-Vilaine), un emploi « chargé(e) du personnel médical et non médical et des affaires générales » ;
- centre hospitalier régional de Tours (Indre-et-Loire), un emploi « directeur(trice) adjoint(e) au responsable du pôle finances, facturation et système d'information, chargé(e) du système d'information » ;

- centre hospitalier de Lons-le-Saunier (Jura), un emploi « chargé(e) de la coordination de la gestion du territoire de santé » ;
- centre hospitalier Emile Roux au Puy-en-Velay (Haute-Loire), un emploi « chargé(e) des affaires financières, de l'analyse de gestion et du système d'information » ;
- centre hospitalier de Cholet (Maine-et-Loire), un emploi « chargé(e) des affaires financières » ;
- centre hospitalier de Cherbourg (Manche), un emploi « chargé(e) des affaires financières et du système d'information » ;
- centre hospitalier Mémorial France - Etats-Unis de Saint-Lô et centre hospitalier de Coutances (Manche), un emploi « chargé(e) des ressources humaines et de la formation » ;
- centre hospitalier Bretagne-Atlantique à Vannes (Morbihan), un emploi « chargé(e) de la clientèle et de pôles d'activité » ;
- centre hospitalier de Ploërmel, hôpital local de Josselin et hôpital local de Malestroit (Morbihan), un emploi « chargé(e) des ressources humaines, des affaires médicales et de la qualité » ;
- centre hospitalier de Sarrebourg (Moselle), un emploi « chargé(e) des affaires générales et de la logistique » ;
- centre hospitalier de Beauvais (Oise), deux emplois :
  1. « chargé(e) des ressources humaines et des relations sociales » ;
  2. « chargé(e) des affaires économiques et logistiques » ;
- centre hospitalier interdépartemental de Clermont (Oise), un emploi « chargé(e) des ressources humaines » ;
- centre hospitalier Léon-Jean Grégory à Thuir (Pyrénées-Orientales), un emploi « chargé(e) des finances et de la qualité » ;
- pôle santé Sarthe et Loir à La Flèche (Sarthe), un emploi « chargé(e) de la contractualisation interne, des affaires financières et du contrôle de gestion » ;
- centre hospitalier spécialisé de la Savoie à Chambéry (Savoie), un emploi « chargé(e) du patient, des affaires générales et de la qualité » ;
- établissement public de santé mentale de la Vallée de l'Arve à La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie), un emploi « chargé(e) des ressources humaines et des affaires médicales » ;
- hôpitaux du Léman à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), un emploi « chargé(e) des achats et de la logistique » ;
- centre hospitalier Marc Jacquet à Melun (Seine-et-Marne), un emploi « chargé(e) de l'offre de soins et des projets » ;
- centre hospitalier intercommunal de Castelsarrasin et Moissac (Tarn-et-Garonne), un emploi « chargé(e) des travaux et des finances » ou « chargé(e) des services économiques » ;
- centre hospitalier de Montauban (Tarn-et-Garonne), un emploi « chargé(e) des ressources humaines, des affaires médicales et de la recherche » ;
- centre hospitalier d'Hyères (Var), un emploi « chargé(e) des ressources humaines » ;
- centre hospitalier Louis Giorgi à Orange (Vaucluse), un emploi « chargé(e) des services économiques, techniques et logistiques » ;
- centre hospitalier de Juvisy-sur-Orge (Essonne), un emploi « chargé(e) des services économiques et logistiques » ;
- centre hospitalier régional de Fort-de-France (Martinique), un emploi « chargé(e) des finances, du contrôle de gestion, du système d'information et du pilotage médico-économique » ;
- peuvent faire acte de candidature :
  - les personnels de direction titulaires hors classe et classe normale ;
  - les personnels inscrits sur la liste d'aptitude au titre de l'année 2010 de personnels de direction des établissements énumérés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 (arrêté du 17 décembre 2009) ;
  - les fonctionnaires de catégorie A appartenant à un corps ou un cadre d'emploi d'un niveau comparable au sens des dispositions de la loi n° 2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique.

Les candidatures, regroupées sur une seule lettre, si elles sont multiples, et établies en double exemplaire, doivent être adressées dans un délai de trois semaines à compter de la date de publication du présent avis (le cachet de la poste faisant foi), un exemplaire par la voie hiérarchique et, l'autre, directement au Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière, Département de gestion des personnels de direction, « Le Ponant B », 21 rue Leblanc, 75737 Paris cedex 15.

Les candidats aux emplois de directeurs adjoints doivent également adresser leur candidature accompagnée de leur *curriculum vitae* et de leur dernière fiche d'évaluation aux chefs des établissements où ils sont candidats.